

Le Nord

ADMINISTRATION 15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE - 1, rue des Sept-Agaches (Grand-Place)

CONDITIONS	PUBLIQUÉ
Par la poste, Un an	12 francs
Six mois	7 francs
Trois mois	4 francs
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.	

Temps probable. — En France, le temps va rester généralement nuageux et frais ; quelques averses sont encore probables.

Dieu fait Lui-même en nous ce que nous croyons faire pour Lui.

LES Boy-Scouts Français

LES JEUNES CATHOLIQUES N'EN DOIVENT PAS FAIRE PARTIE

Les Boy-Scouts ont un code à eux, le code de l'Éclaireur. En outre, ils ont une morale, une morale catholique. La parole d'un Éclaireur est sacrée. L'Éclaireur sait obéir. L'Éclaireur est courtois et loyal. L'Éclaireur est généreux et vaillant. L'Éclaireur... cherche le bon côté de toutes choses.

On ne peut nier que tout cela soit très beau, encore que ce ne soit pas très neuf. Mais les vieilles choses sont souvent les meilleures, et ce code des Boy-Scouts est vieux comme le Décalogue.

Il est donc entendu que le Boy-Scout a le devoir, lorsqu'il se réclame de ce code, de se montrer fermement attaché aux principes de la morale et de l'honneur.

Et jusqu'au jour où il sentira que les Boy-Scouts français se présentent au public avec les meilleures intentions.

Que peut-on leur demander de plus ? Est-ce qu'en Angleterre, West-Bowman, archevêque catholique de Westminster, n'a pas donné sa pleine approbation à l'organisation de Scoutisme ? Est-ce que plus récemment encore, le cardinal secrétaire d'État, Mgr Merry del Val, n'a pas félicité et encouragé des Boy-Scouts belges ?

Cela est très vrai.

Mais il est non moins vrai que ces enfants, ces jeunes gens de Belgique et de France, qui cherchent vainement une approbation de l'autorité ecclésiastique pour les Boy-Scouts de France.

Qu'est-ce que cette différence de traitement tient à une cause, et cette cause, c'est qu'on a conscience que l'Éclaireur explique notre dévotion pour le Scoutisme.

J'ai rappelé tout à l'heure que les Boy-Scouts ont un code qui leur enjoint d'être des hommes de loyauté, de sincérité, de bonté et d'honneur. Sur quel fondement, en dehors de Dieu, pourraient-ils s'appuyer pour pratiquer cette morale ? Quel motif pourrait-il leur servir à accomplir ces efforts, les sacrifices pénibles qu'exige ce code, si ce n'est la croyance en Dieu, source de toute vérité et de toute justice.

On a demandé récemment à leurs aînés : En d'autres termes, pourquoi de l'Éclaireur est-ce une morale religieuse ou une morale laïque ?

La question est d'importance.

Or, en Angleterre, cette question est résolue de la façon la plus nette. La morale de l'Éclaireur anglais n'est pas laïque, elle est religieuse.

Le serment des Boy-Scouts anglais comporte l'engagement de fidélité à Dieu.

En France, l'Éclaireur fait serment sur son honneur :

« D'agir en toute circonstance comme un homme conscient de ses devoirs, loyal et fidèle à son pays ».

« D'aimer sa patrie et de la servir fidèlement en paix comme en guerre ; »

« D'obéir au code de l'Éclaireur... »

Et c'est tout.

C'est-à-dire que les Boy-Scouts français ont imité le scoutisme anglais, ils ne l'ont pas adapté à leur situation.

On a dit que l'Éclaireur, en présence de la laïcité, se forme, se développe, qu'il fait la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

Il y a une autre façon de faire la morale sans sanction, du Droit c'est la force, avertissant la société. Il dit : Voilà mes aînés ! Et il souffre de ce qu'il ne peut pas empêcher.

LE NORD A LOURDES

Pour répondre à de multiples demandes, le Comité fait savoir que cette année le Pèlerinage du diocèse de Cambrai à Lourdes aura lieu du 27 août au 4 septembre. Les premiers trains partiront du Nord le mercredi 27 août, les derniers quitteront Lourdes le 3 septembre.

Comme les années précédentes, un des trains passera par Rocamadour.

A ceux qui ne peuvent pas attendre cette époque pour aller à Lourdes, nous rappelons que le pèlerinage du diocèse d'Arras aura lieu du 4 au 10 juin prochain. S'adresser pour les renseignements au Comité d'Arras, 16, rue des Baudets, à Arras.

Les prix sont les mêmes que pour le Pèlerinage du Nord, mais il faudra rejoindre les trains à Calais, à Saint-Omer, à Berguette, à Lens ou à Arras.

FEDERATION DES PATRONAGES A MERVILLE

Nous avons annoncé le concours de gymnastique organisé à Merville le 22 juin 1918 par la Fédération des Patronages de France.

Les préparatifs se poursuivent activement. La commission se préoccupe d'emplacements des divers concours. La grande fête de l'après-midi aura lieu sur une vaste prairie voisine du canal. Un terrain de 10.000 mètres carrés sera réservé aux évolutions des 3.000 gymnastes, et une tribune pouvant recevoir 500 personnes sera édiflée.

L'AVIATION A LA BRAYELLE

Les aviateurs désirent l'aérodrome petit à petit. On n'y voit plus de civils que de militaires en temps de guerre. Il n'y a plus que deux pilotes, qui songent, paraît-il, à s'en aller.

Les causes : 1° L'atmosphère de Douai est d'une hostilité qui décourage les aviateurs (extraits de rapport que des officiers de la Brayelle ont adressé à leur chef). Pourtant les conditions atmosphériques ne sont pas meilleures à Maubeuge, et l'on y a eu des vols tous les jours. 2° L'inconvénient pour les pilotes militaires qu'ils trouvent à voler sur un champ militaire et de l'après-midi, c'est qu'ils sont à la veille d'être désarmés. C'est une éventualité que nous signalons à la municipalité.

Le 1^{er} Mai

A LILLE

Les socialistes ont été cette année des plus calmes. Petit à petit leur enthousiasme s'en va.

D'ailleurs, quel intérêt insaisissable pu avoir à entendre à l'Union de Lille les harangues de Delory et de Saint-Venant ?

A l'issue de la tenue habituelle des socialistes décidèrent d'aller modestement déposer la liste mentionnant leur revendication dans la boîte aux lettres de la Préfecture. M. Hochedex, président du Syndicat des Cheminots, déclara qu'il avait reçu mission de présenter les réclamations de son groupement au préfet du Nord.

M. Hochedex fut reçu par M. Attarases, chef de cabinet du Préfet. Les cheminots demandant : la réintégration des cheminots révoqués, l'admission de l'appareil de sécurité pour l'accrochage automatique des wagons, la nationalisation des chemins de fer.

Les troupes ont été déconvoquées à six heures du soir.

A TOURCOING

Le 1^{er} Mai a été fêté par 400 socialistes, qui ont fait un cortège de la salle de réunion de la rue de la Cité, et ont parcouru la ville aux sons d'une fanfare, alternant avec des chants révolutionnaires. Commencé à dix heures et demi, la manifestation a pris fin à midi.

A HALLUIN

Un cortège de plusieurs centaines de socialistes, précédés d'une fanfare, a traversé la ville entre cinq et six heures du soir. Une conférence a eu lieu ensuite à la Maison Socialiste de la rue Saint-André.

A ARMENTIERES

Il n'y a eu aucune manifestation électorale ; on a eu la Coopérative socialiste, de la rue de la Gare, dont les services ont été interrompus pendant la nuit.

A Honnelles, il y a eu défilé des sociétés subventionnées, contrarié par la pluie, suivi d'une conférence à la Coopérative, par le citoyen Ingels, et d'un bal populaire.

Très peu d'animation, provisoirement interrompue le 1^{er} mai ne sera bientôt plus qu'un souvenir.

A HAZERBROUCK

Le 1^{er} Mai n'a été marqué à Hazerbrouck par aucun incident. On remarquait seulement un drapeau rouge arboré à l'Estaminet Maerlin, rue de Merville, siège de la section socialiste. Les adhérents de cette section ont banqueté à l'estaminet de la Ville de Cassel, Grand-Place.

A DUNKERQUE

La journée s'est passée dans le plus grand calme. Le grand cortège, auquel avaient été convoqués les 5.000 syndiqués, ne réunit environ 250, qui groupés à la « Pointe », vers sept heures, s'en furent, précédés de drapeaux rouges des dockers et des inscrits maritimes, à la Bourse du Travail.

A neuf heures le citoyen Sarda, de la C. G. T., remplaçant le citoyen Bouquet, absent, a fait une conférence sur la diminution des heures de travail et le semaine anglaise, les armements nouveaux, critiques d'ailleurs avec une modération inattendue, la vie chère. On applaudit, puis la colonne se reforme, grossie d'environ 150 ou 200 nouveaux syndiqués qui ont préféré faire une petite tour piquée de drapeaux à la Bourse du Travail.

Les manifestants se sont rendus au cimetière. Les citoyens Gouton, secrétaire des Dockers, Elben, secrétaire des Inscrits, y prononcèrent quelques paroles.

Vers dix heures moins le quart tout était terminé, et précédés de la musique de la Bourse du Travail, les manifestants, auxquels se sont jointes de nombreuses femmes, se sont fait un total d'environ 700 personnes, ont fait une promenade en ville, assez paisible, au son d'instruments militaires.

Le cortège se rendit enfin rue du Châtelet, à la Maison des Syndicats, après quoi on se dispersa.

Pas d'incident de toute la journée.

A DOUAI

Il fut fêté à Douai, Dechy, Dorignies, Sin et Somain. Cérémonies lugubres, ressemblant à un enterrement et non à une festivité. En un mot, avortement complet.

Dans les autres communes de l'arrondissement il ne fut pas solennisé. Ceux qui ont eu le plus à souffrir furent les soldats, consignés jusqu'à cinq heures et demie.

A FRESNES

Le premier mai, s'est passé de la façon la plus calme. Vers 4 heures de l'après-midi, la manifestation traditionnelle passa sur le Grand-Place. Elle était 91, les musiciens compris. La plupart était des vétérans d'Escoupoint.

A FOURMIES

La journée s'est passée dans le calme complet. La municipalité socialiste avait arboré quelques drapeaux à la façade de l'Hôtel-de-Ville.

A 4 heures, un cortège précédé de trois drapeaux rouges et comprenant environ 250 manifestants représentant les organisations socialistes de Fourmies et de Wignehies s'est rendu au cimetière du Centre, sur le tombeau des victimes de 1891.

Plusieurs discours condamnant la loi de 3 ans ont été prononcés.

L'ORAGE

A TOURCOING

Quatre vaches appartenant à M. Léon Wroose, cultivateur, broutaient l'herbe d'un pré situé rue du Touquet, mercredi, vers quatre heures et demie du soir. Un orage éclata. L'une des bêtes fut foudroyée.

A STEENWEROK

Vendredi soir, vers cinq heures et demie, un orage éclata à Steenwerok. L'orage est tombé sur la fâche de l'église. Fort heureusement, elle n'a point provoqué d'incendie. Tout se réduit à des dégâts assez considérables et couverts par l'assurance.

La foudre, conduite par un fil électrique, s'est allée briser dans la sacristie la boîte qui renferme l'interrompateur général. Le culte de saint Donet est très populaire dans la paroisse. Pour remonter ce saint, dont la protection s'est manifestée d'une façon éclatante, un salut solennel, le soir même, et le lendemain une messe, ont été célébrés en son honneur.

A DOUAI

Mercredi soir, vers dix heures, un violent orage, accompagné d'éclairs et de tonnerre, a sévi sur Douai et sa banlieue.

Dans l'après-midi du même jour déjà un premier orage s'était produit, entraînant pluie et tonnerre pendant quatre heures et demie. Au cours dudit orage on signala que le guide est tombé sur les fils télégraphiques, au faubourg de Paris, coupant un fil près de l'école dudit faubourg.

Vendredi, vers trois heures et demie de l'après-midi, le tonnerre a encore un peu grondé, mais il n'est tombé que quelques gouttes de pluie.

INSTALLATION DE M. L'ABBE CAMPE CURE DE SAINT-VITAL A LA MADELEINE-LEZ-LILLE

Le jeudi de l'Ascension, la paroisse de Saint-Vital, de la Madeleine, recevait son curé dans cette église. La cérémonie, tant d'empressement, de cordialité, de joie populaire, que M. le chanoine Fremaux, en présidant la cérémonie, pouvait dire avec raison : « Chers paroissiens de Saint-Vital, vous connaissez le prêtre, vous le respectez, vous l'aimez et à cause de cela, l'Administration diocésaine vous a réservé une réception magnifique dont j'ai été édifié plus encore que surpris. »

Dans les rues que devait parcourir le cortège, le drapeau national flottait à toutes les fenêtres, et de nombreuses inscriptions saluèrent la bienvenue à l'envers de la Seigneurie.

Les membres du clergé s'étaient rassemblés dans la demeure de Mlle Fardoux. C'est de là que partit la procession, ouverte par un groupe d'éclaireurs cavaliers. Le cortège comprenait les élèves des écoles de garçons et de filles ; la Société de Gymnastique ; les Enfants de Marie ; l'Harmonie municipale de la Madeleine, dont la valeur se fit une fois de plus apprécier ; le Comité des hommes et le Comité des dames ; la Maîtrise et le Clergé. Celui-ci était particulièrement nombreux. On remarquait MM. les chanoines Delbroucq, Deleux, Loones ; M. Farry, directeur des œuvres militaires ; M. Hamelot, aumônier de l'hôpital Sainte-Eugénie ; M. Mehl, directeur du Séminaire Académique ; MM. les curés de La Madeleine-les-Lille, du Pont-de-Maroq, de Wambrechies, de Coudekerque-Branches ; des professeurs de l'Institution Notre-Dame des Dunes de Dunkerque, de l'Institution Jeanne-d'Arc de Lille, de l'Institution de Maroq-en-Berroux, etc.

A la porte de l'église, M. Léon Sotement, président du Comité Catholique, prononça à M. le Curé, au nom des paroissiens, le vœu le plus complet, et une gracieuse petite fille, Angèle Verschave, ajouta, au nom des enfants, quelques paroles touchantes. A tous deux M. l'abbé Campe répondit avec beaucoup de grâce.

La cérémonie d'installation fut présidée par M. le chanoine Fremaux, archiprêtre, qui, à cette occasion, prononça un magnifique discours. Après avoir rappelé le souvenir des premiers curés de Saint-Vital, et fait de M. l'abbé Deblonde, nommé doyen d'Hondschoote, un éloge éloquent, il expliqua la mission divine du prêtre, dont toute l'action tend à mener les âmes jusqu'en Dieu, ouvert à tous par l'ascension du Sauveur.

Quand la cérémonie se fut ensuite déroulée selon les règles de la liturgie, M. l'abbé Campe monta en chaire à son tour. Avec émotion il remercia d'abord ses paroissiens de leur accueil si cordial, et exprima à ses anciens maîtres ou confrères dans la reconnaissance. Puis il développa, dans une allocution éloquentes qui produisit une profonde impression, cette parole de nos Saints Livres : « Apécie et fais ce que tu vois ». L'exemple proposé au prêtre, c'est le Christ, le nouveau curé de Saint-Vital, suivant le chemin tracé par M. le chanoine Fremaux et tant de prêtres d'élite, imitera cet exemple en se dévouant pour les enfants, pour les jeunes gens, pour les soldats, pour les malades, pour les vieillards, pour tous ceux qui ont besoin de consolation, de réconfort, de secours.

Après cette belle fête religieuse, où le maître de Saint-Vital et les jeunes filles de la Réunion dominicaine se firent entendre, les membres des diverses œuvres de la paroisse se rendirent au presbytère, où ils furent reçus par M. le Curé.

Pavoisons !

Où, pavoisons tous dimanche prochain. Arborons tous nos fenêtres les couleurs de Jeanne d'Arc et les couleurs nationales.

Qui donc pourrait avoir une raison de ne pas fêter la sainte Libératrice de la France ?

C'était une jeune fille : pavoiser, femmes de France.

C'était une ouvrière : nul n'a honoré le travail comme elle. Pavoiser, ouvriers.

C'était une paysanne : honorez cette plus pure de vos gloires, hommes des champs !

C'était une guerrière intrépide, elle fut diplomate consommée, son nom est devenu le plus noble de tous les noms : elle est votre, soldats, bourgeois, gentilshommes et hommes publics. Arbores à bandière, en son jour de fête !

Elle fut une grande sainte, une héroïque martyre ! Invoquez-la, honorez-la, fêtiez un triomphe, ô vous tous qui croyez, vous qui êtes prêts à affirmer votre foi jusqu'au plus grand sacrifice.

Elle est la Française idéale, la plus pure incarnation de l'âme, du génie, du cœur, du tempérament français : pavoiser tous en son honneur, vous qui vous sentez fiers d'être Français.

Où, pour tous, grands et petits, riches et pauvres, gens de la ville et des champs, Jeanne est un modèle, une gloire sans tache.

Le Referendum dans le Textile A ARMENTIERES

Le referendum sur les propositions de la commission mixte a eu lieu le jour de l'Ascension, au siège des différents syndicats d'Armentières et d'Houplines. Le vote est indiqué l'acceptation des propositions.

Voici les résultats : Armentières. — Association syndicale (La Paix) : votants 370, oui 313, non 57. Syndicat fraternel (L'Avant) : votants 363, oui 100, non 154. Union ouvrière (Syndicat Indépendant) : votants 575, oui 464, non 111. Honnelles. — Syndicat fraternel de la Route (Rouge) : votants 574, oui 365, non 208, nul 1. Union ouvrière du Bourg (Indépendant) : votants 112, oui 84, non 28. Totaux : votants 1894, oui 1.335, non 558. Les propositions sont acceptées.

VIENT DE PARAITRE CINQUANTE MAISONS DE LILLE

Leur situation, leurs propriétaires et leurs locataires à partir du XVI^e siècle. Par Charles LIAGRE.

Éloquent brochure-album, grand in-8, de 115 pages, avec tables et 50 gravures. Prix : 4 francs.

Cet ouvrage n'a été tiré qu'un petit nombre d'exemplaires.

EN VENTE : Librairie de la « Croix du Nord », 1, rue des Sept-Agaches, et chez les principaux libraires de la ville.

LE CRIME D'UN ROUBAISIN A WOODSBOCKET

Henri-Théophile Destover, traduit de vant les tribunaux, a été condamné à la prison à perpétuité de la prison de la Seine Angèle, à Paris, pour le crime de l'assassinat de l'industriel de Tourcoing, originaire de Roubaix, et membre de la Cour Suprême de mise en liberté provisoire. Les juges n'ont pu se mettre d'accord sur l'interprétation des textes législatifs.

Toutefois, ils cherchent toutes les exceptions possibles pour tenir emprisonné Henri Destover.

LILLE POUR LES VOYAGEURS

Eglise Saint-Martin. — Première messe à 4 heures ; dernière messe à 11 h. 30 et midi. Eglise Saint-Pierre. — Première messe à 5 h. Eglise Saint-Étienne. — Première messe à 5 h. Eglise Saint-Thomas. — Première messe à 5 h. Eglise Saint-Jacques. — Première messe à 5 h. Eglise Saint-André. — Première messe à 5 h. Eglise Saint-Nicolas. — Première messe à 5 h. Eglise Saint-Gilles. — Première messe à 5 h. Eglise Saint-Éloi. — Première messe à 5 h. Eglise Saint-Étienne. — Première messe à 5 h. Eglise Saint-Thomas. — Première messe à 5 h. Eglise Saint-Jacques. — Première messe à 5 h. Eglise Saint-André. — Première messe à 5 h. Eglise Saint-Nicolas. — Première messe à 5 h. Eglise Saint-Gilles. — Première messe à 5 h. Eglise Saint-Éloi. — Première messe à 5 h.

FETE DU 4 MAI EN L'HONNEUR DE JEANNE D'ARC

La Ligue des Catholiques Français s'apprête à fêter dignement la Bienheureuse Jeanne d'Arc, le dimanche 4 mai. Des fêtes particulières seront célébrées dans toutes les paroisses.

Le Comité de la Ligue invite tous les bons Français, quelle que soit leur opinion politique, à pavoiser leurs demeures et à arborer le drapeau national ; la fête doit être générale.

Le même jour, 4 mai, à midi exactement, un cortège, composé de tous les Ligueurs et de tous les catholiques qui désireront se joindre à eux, partira de la place de la République (près le Palais des Beaux-Arts) et se rendra silencieusement à la statue de Jeanne d'Arc, pour y déposer une gerbe de fleurs et acclamer la grande et sainte Française. L'hymne à l'Étendard sera chanté au pied du monument. Le cortège sera précédé de tambours et de clairons, de gymnastes et du Fanion Fédéral de la Ligue.

Pour conserver à cette manifestation

Il est donc possible de faire sur son territoire et en sa fête l'union de tous les catholiques.

Nul ne peut dire : elle m'est étrangère. Nul ne peut dire : Jeanne d'Arc ne m'est rien.

Car, sans elle, il n'y aurait plus de France depuis quatre siècles ; car si Dieu n'avait suscité cette « fille au grand cœur », la France ne serait plus : qu'une province de l'Empire britannique, une Irlande, une Ecosse, une expression coloniale quelconque.

Nous sommes effroyablement divisés ; pourquoi ne pas nous unir, pour une fois, entre fils de la même patrie, entre gens du même sang, pour honorer celle qui nous a sauvés la France ?

Il faut que la fête de Jeanne d'Arc devienne le jour où toutes les intimités de toutes les divisions font trêve, où tous les cœurs français battent ensemble.

Il faut que d'année en année, la fête de Jeanne d'Arc devienne de plus en plus belle, plus universelle.

Ne nous inquiétons pas du voisin qui ignore, ou qui reste indifférent, ou qui ricane, ou, peut-être, qui blasphème la rédemptrice de la France.

Pavoisons, donnons l'exemple, embrassons ceux qui nous entourent à faire comme nous, soyons tous des apôtres de la gloire de la fête de Jeanne d'Arc.

Donc, dimanche prochain — dès ce samedi soir même, pour l'exemple, — que nos fenêtres arbores le drapeau de Jeanne et le drapeau national !

Pavoisons ! Pavoisons !

ECRASE PAR UN TRAIN

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, vers trois heures, des employés du chemin de fer, près de la gare de Rives, ont découvert le cadavre d'un homme placé au travers des rails.

Le malheureux avait été écrasé par une locomotive. Le crâne était brisé, la poitrine défoncée. Les jambes et les bras gâchés étaient coupés.

M. Vignat, commissaire de Pives, vint constater le décès. Le cadavre était celui d'un mécanicien, Emile Millon, qui habitait à Houllemers, rue Victor-Hugo. On croit que cet ouvrier a été surpris par la machine.

UN CADAVRE DECHIQUETE TROUVE DANS LA SOULE

Jeudi après-midi, M. Victor Verpe, rue des Célestins, 35, aperçut un cadavre dans l'égout, à l'extrémité du quai de la Basse-Doule.

Aidé de quelques marins, il le retira de l'eau. Le corps n'avait plus de jambes, les bras étaient décharnés, sans doute par les rats, très nombreux en cet endroit.

Un docteur qui examina le tronc estima que le noyau avait dû séjourner durant quatre ou cinq mois dans l'eau.

Les jambes du cadavre ont été repêchées vendredi matin dans le canal, à l'écluse de Wambrechies.

On n'a pu découvrir l'identité du noyé, ainsi le Parquet en a-t-il ordonné l'inhumation.